

PUBLICATION LE 01 septembre 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
 France Antilles - Ed. Guadeloupe - version Intégrale

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUET

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

GRAND PORT MARITIME GUADELOUPE

M. Jean-Pierre Chalus - Président du Directoire

Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 - 97165 Pointe à Pitre cédex

Tél : 05 90 68 62 92

SIRET 79453852000014

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques et financières ;

Objet	ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE AU PROJET CARIPORTS II
Référence	202502170940
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte

Lieu principal de prestation	Quai Ferdinand de Lesseps 97165 Pointe-à-Pitre
Durée	12 mois à compter du 30/10/25
Description	La prestation a pour objectif de fournir une assistance administrative et financière et d'accompagner l'équipe projet pour le reporting administratif et financier ainsi que la participation à la comitologie du projet.
Code CPV principal	79411000 - Services de conseil en gestion générale La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 150 000,00 €
Options	Oui voir article 3 du CCP
Reconductions	Oui l'accord-cadre est reconductible 2 fois, soit une durée maximale de 3 ans
Conditions relatives au contrat	
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Non
Conditions de participation	
	Critères de participation : renvoi au R.C.
	 Marché réservé : Non Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 50 % : Valeur technique de l'offre 45 % : Prix 5 % : Valeur environnementale
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Offres	Remise des offres le 02/10/25 à 12h00 heure locale de l'acheteur au plus tard,

soit le **02/10/25 à 18h00 heure de Paris** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 02/10/25 à 13h00

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service **DUME**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'offre des candidats comportera les documents tels qu'énumérés dans le Règlement de la Consultation

Conformément à l'article R2132-2 du Code de la Commande publique, le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info>.

Délai de paiement : 30 jours

Financement : 100% GPMG

Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG.

Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG.

Il s'agit d'un accord-cadre à bon de commande d'une durée de 1 an, reconductible 2 fois, soit une durée maximale de 3 ans

Le montant maximum est de 150 000 euros HT, reconductions comprises.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL

ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE 34, chemin des Bougainvilliers,
97100BASSE-TERRE, tél. : 05-90-81-45-38, courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référez précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice administrative) ; Pour les marchés et accords-cadres passés selon une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la

notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). – Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles l.551-13 à 23 du même code) ; -Soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Marché périodique :	Non
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
	Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus
	Grand Port Maritime Guadeloupe
	Madame Marie-Josée Tramis
	Quai Ferdinand de Lesseps
	BP 485 97165 Pointe-à-Pitre
	Tél : 05 90 68 62 92
	marchesppublics@port-guadeloupe.com
Recours	Instance chargée des procédures de recours :
	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE
	Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr 34, chemin des Bougainvilliers 97100 BASSE-TERRE
	Tél : 05 90 81 45 38
	greffe.ta-basse-terre@juradm.fr
	http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr
	Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE
	34, chemin des Bougainvilliers
	97100 BASSE-TERRE
	Tél : 05 90 81 45 38
	greffe.ta-basse-terre@juradm.fr
	http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr

Envoi le 01/09/25 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed.
Guadeloupe